



LÉGATION DE SUISSE
EN COLOMBIE

C.52.5.- SM/1m

BOGOTÁ le 2 octobre 1953.



Monsieur le Ministre,

Je me réfère à mes précédentes communications relatives au placement de capitaux suisses en Colombie. Je m'excuse d'insister tellement sur ce problème, mais je crois qu'il y aurait réellement quelque chose d'utile et d'intéressant à faire dans ce domaine et je regrette que notre pays n'ait pas profité plus tôt des chances qui s'offraient sur le marché colombien.

Semaine après semaine, des témoignages venus de Suisse me confirment qu'il règne chez nous une pléthore de capitaux qui n'est pas sans inconvénient. Le Journal de Genève no 206 du 3 septembre écrit, p.ex. : "Dans les circonstances actuelles, l'exportation de capitaux devient une nécessité si nous ne pouvons pas forcer nos importations". Je viens également de prendre connaissance des déclarations faites à la 40ème assemblée de l'ASB par le président de cette association et par M. Zaugg, administrateur-délégué de BBC.

Je me permets en outre d'attirer votre attention sur le no 30 de "La Suisse horlogère" (page 436), où a paru un article sur l'Amérique du Sud. Bien que les questions soulevées par cet article puissent être objectivement discutées, il n'en souligne pas moins clairement les efforts que font sur les marchés sud-américains certains pays qui sont en voie de re-devenir nos plus redoutables concurrents.

D'un autre côté je constate qu'en dépit d'une certaine instabilité tant politique qu'économique, le marché colombien présente depuis des dizaines d'années des possibilités de gain extrêmement intéressantes. Les perspectives d'avenir, malgré une certaine incertitude (mais dans quel pays du monde peut-on être absolument sûr du lendemain aujourd'hui?) demeurent alléchantes. Les milieux de notre industrie d'exportation, qui ont l'habitude de la mentalité sud-américaine, ne craignent pas de s'intéresser à ces marchés. Ce sont les milieux financiers de chez nous qui me paraissent faire preuve d'une timidité regrettable. Notre capital pourrait être un atout de poids sur le marché colombien, où, grâce à lui, nous pourrions nous assurer une position solide. Les besoins du pays sont immenses, mais les capitaux sont rares. Même les maisons suisses les plus sérieuses se plaignent de ne pas trouver toujours sur cette place les crédits dont elles auraient parfois besoin pour certaines opérations. L'argent est ici le véritable nerf de la lutte économique et celui qui détient l'argent peut dominer le marché. Je ne veux pas méconnaître les risques inhérents à tout

A la Division des Affaires Politiques
du Département Politique fédéral,

B e r n e .

- 8. Okt. 53

Dodis



placement de capital, ici autant qu'ailleurs, disons même un peu plus qu'ailleurs peut-être. Mais je ne pense pas que notre industrie d'exportation et nos institutions bancaires puissent triompher de la concurrence étrangère croissante si elles ne sont pas disposées à courir certains risques. Plus le temps passe et plus la conquête du marché colombien sera difficile, parce qu'au moment où, se trouvant dans une période de dépression économique, notre pays songera à développer ses ventes ici, il trouvera la place occupée non seulement par les Nord-Américains, qui y sont déjà installés, mais encore par les Allemands et par les Japonais.

Je ne prétends pas connaître mieux que les milieux suisses compétents où sont les intérêts véritables de notre économie. C'est à eux et à eux seuls qu'il appartient de juger et de prendre une décision. Mais mon devoir est d'attirer leur attention sur les possibilités qui existent encore ici, qui ont été négligées, me semble-t-il, au cours des années passées et qui baisseront probablement au fur et à mesure que le temps passera et que la concurrence étrangère saura s'imposer.

Nos concurrents se montrent en effet extrêmement actifs. Les Nord-Américains occupent ici en tout état de cause une position prépondérante. Les Allemands exercent une influence qui croît de jour en jour et d'aucuns prétendent qu'ils n'usent pas toujours de moyens d'une honnêteté exemplaire. Les Suédois ont envoyé leur ministre de l'agriculture en Colombie et une importante délégation colombienne vient de séjourner deux semaines en Suède aux frais de l'Association des Exportateurs suédois.

La Suisse se borne à expliquer qu'elle ne peut acheter davantage de café colombien et que la Colombie a le plus grand intérêt à maintenir avec nous une balance passive pour se procurer nos machines. On souhaiterait que la politique commerciale et financière suisse en Colombie soit plus positive et plus dynamique, sans pour autant renoncer à toute prudence. Nous nous bornons à faire des efforts pour maintenir les positions acquises et conserver le status quo. Ce sera trop tard quand nous nous apercevrons que nos concurrents nous ont éliminés du marché. Nous devrions comprendre que l'exposé seul des principes de notre politique commerciale, qui tend à conserver la liberté des débouchés, ne suffit pas ici et que si nous voulons nous maintenir et progresser sur ce marché nous devons y travailler par des mesures concrètes.

L'idée de M. Zaugg de créer une banque pour le financement de l'exportation me paraît intéressante. Pour ma part, me fondant sur les opinions exprimés par des hommes d'affaires suisses, j'ai suggéré la création d'une société financière qui serait représentée en Colombie par un délégué permanent. Je me permets d'insister pour que cette proposition soit examinée de près par les milieux compétents. S'ils ne veulent rien en savoir, je me ferai un devoir de ne pas vous importuner plus longtemps à ce sujet. Mais je faillirais à ma tâche en m'abstenant de signaler à nos compatriotes à quel point les capitaux qu'ils possèdent en surabondance pourraient être une arme puissante pour nous affirmer sur le marché colombien.

16 23 sept 1954

Pour terminer, je voudrais vous soumettre un cas concret: notre compatriote, M. R. Bölsterli, ancien secrétaire de l'agence de l'OSEC, a monté ici une affaire d'exportation de café qui a pris un excellent départ. Il aurait besoin de 100 000 dollars pour consolider et développer ses affaires. Cette somme lui a été offerte par un financier nord-américain. Le placement est sûr; il sera garanti en permanence par des avoirs en banque ou des marchandises (intérêt 6 % net). M. Bölsterli est au demeurant un homme de confiance auquel des membres influents de la colonie suisse n'ont pas craint de fournir des garanties bancaires de plusieurs centaines de milliers de pesos. J'ai demandé à M. Bölsterli pourquoi il allait prendre son crédit aux Etats-Unis plutôt qu'en Suisse. Il m'a répondu que les Nord-Américains, conscients des possibilités qu'offre ce marché, étaient faciles à aborder sur ce terrain, alors qu'on connaît la réserve des financiers suisses. Les tractations de M. Bölsterli avec New York sont assez avancées, mais il m'a dit qu'il serait prêt à accepter un crédit venant de Suisse, si quelque banque s'intéressait. Croyez-vous possible et désirable de signaler ce cas à l'ASB ? M. Bölsterli a demandé que cette affaire soit traitée discrètement et qu'une réponse lui soit donnée dans les semaines à venir.

Ce cas, à mon avis, illustre d'une façon typique à quel point notre politique à l'égard de la Colombie manque de logique. La maison Bölsterli est suisse, elle nous rend service en contribuant à l'exportation du café colombien, puisque les Colombiens nous reprochant précisément notre manque d'intérêt à l'égard de leur commerce d'exportation. Mais c'est aux USA que M. Bölsterli doit aller chercher l'argent dont il a besoin, alors que la Suisse regorge de capitaux.

J'envoie copie de cette lettre à la Division du Commerce pour son information.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Chargé d'Affaires de Suisse:

J. O. Wasmata